



HAL
open science

Responsabilisation et réparation

Jérémy Zytnicki

► **To cite this version:**

Jérémy Zytnicki. Responsabilisation et réparation. Les Cahiers Pédagogiques, 2022, 579, pp.53-54.
hal-03883078

HAL Id: hal-03883078

<https://inshea.hal.science/hal-03883078>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Responsabilisation et réparation

Je suis psychologue clinicien au sein d'un Point d'Accueil et d'Écoute pour les Jeunes. Dans ce cadre, je participe à un dispositif mis en place par la commune en partenariat avec les collègues : les « mesures de responsabilisation ». L'objectif principal est d'inciter le jeune envoyé par son établissement à conduire une réflexion sur la portée de son acte, via la participation à des activités non punitives – sociales, solidaires ou éducatives. Cette participation, couplée à la dimension contraignante de la sanction, favorise la restauration des relations de respect à l'égard des adultes en charge de l'éducation scolaire et des autres jeunes. Cela permet ainsi d'aller bien au-delà de la sanction disciplinaire, qui se focalise essentiellement sur le respect de la règle.

Le dispositif

Les mesures de responsabilisation évoquées ici mobilisent :

- l'animateur prévention de la commune, référent du jeune durant le temps de la mesure, assure le lien avec la famille, le collègue et les différents acteurs impliqués dans le dispositif ;
- un conseiller d'orientation pour travailler sur le projet professionnel ;
- des membres d'associations dans le cadre de séances d'activité sportives pour travailler la maîtrise de soi et le respect à la règle ;
- un agent de police en fonction des actes commis ;
- des commerces favorisant la mise en place d'actions solidaires comme la récolte de fournitures scolaires pour des populations démunies ;
- et le psychologue du Point d'accueil pour les Jeunes.

Du « respect de la règle » aux « relations de respect »

Dans le cadre des mesures de responsabilisation, les marques d'irrespect qui motivent l'envoi du jeune prennent diverses formes : violences envers les camarades (bagarres, harcèlement scolaire, injures ou propos racistes), envers les adultes (provocation, insultes voire altercations physiques), dégradation du matériel ou encore atteintes au règlement. Elles ne témoignent pas toutes de difficultés à s'ajuster aux autres, mais quand elles deviennent répétitives, cela signifie que c'est sur la dynamique relationnelle qu'il est nécessaire d'agir.

Le terme de « relation » dans l'expression « relations de respect » renvoie à une idée de mise en mouvement dynamique, dans lequel le respect peut prendre des formes diverses en fonction du type de relation.

Les rendez-vous avec le psychologue

J'ai deux séances de travail avec chaque jeune. Au cours de ces deux entretiens, le jeune est invité à analyser le ou les actes qui ont conduit à ce que soit mise en place la mesure de responsabilisation. Le protocole comprend quatre étapes : identifier l'acte, le comprendre, prévenir la récurrence, et accompagner.

1^{er} entretien

Identifier l'acte

Si certains jeunes semblent avoir pris conscience des actes qui ont mené à la sanction, d'autres au contraire, se réfugient dans l'idée qu'ils sont victimes d'injustice. Les travaux d'Éric Debarbieux (2018) sur « L'impasse de la punition » montrent que beaucoup d'élèves ont ce sentiment lorsqu'ils sont punis. Pour aider le jeune à prendre conscience de ses actes, je lui

demande de décrire avec précision le déroulé des événements. Identifier son acte, c'est aussi questionner sur la réaction de l'entourage et de la famille. « *Comment tes parents ont-ils réagi ?* ».

Quand une punition a été instaurée par les parents, l'écoute et l'analyse de la situation prennent tout leur sens.

Comprendre

Je questionne ensuite l'élève sur ses émotions avant, pendant et après l'acte, et sur sa capacité à éprouver de l'empathie vis-à-vis de l'éventuelle victime. S'il présente des difficultés à éprouver de l'émotion lorsqu'il se remémore l'évènement, je l'invite à participer à une activité autour de courtes vidéos sur le harcèlement scolaire. Y sont représentés victime, agresseur et témoin, afin de l'aider à saisir les différents points de vue sur son acte. Les travaux de Serge Tisseron autour du jeu des trois figures (2011)¹ montrent bien que le développement de l'empathie fait diminuer les actes violents.

Prévenir

Enfin, il s'agit de mettre l'élève en capacité de prévenir le dérèglement si l'élève se trouvait à nouveau dans une situation similaire. Pour ce faire, je lui demande : « *Si tu avais pu agir différemment, qu'aurais-tu fait ?* ». L'élève est ainsi amené à mobiliser ses ressources en imaginant d'autres réactions face à cette situation. À travers un jeu de cartes que j'ai élaboré à cette fin, l'élève doit repenser et retravailler son geste à partir de cartes « émotions » (sur lesquelles sont notées colère, empathie, sidération, culpabilité, honte, etc.) et de cartes « comportements » (fuir, répondre par l'humour, demander de l'aide à un adulte, discuter pour atténuer les tensions, etc.).

Ce « jeu » lui permet de reconnaître et réévaluer ses stratégies d'ajustement² face à des émotions vécues de manière parfois intense. Il prend conscience de son libre arbitre.

2^{ème} entretien

Accompagner

Lors d'un second rendez-vous, je questionne l'élève sur son rapport aux pairs, aux adultes, au collègue et sur la représentation qu'il a de lui-même. Il est invité à associer des mots à ces différents concepts. Il arrive que certains élèves utilisent un champ lexical particulièrement négatif et auto-dévalorisant pour parler d'eux-mêmes. D'autres témoignent d'un rapport très altéré au collègue, aux autres élèves ou aux adultes qu'ils côtoient. Quand c'est le cas, j'aborde avec eux des sujets plus ouverts que dans la séance précédente, de manière à renforcer la relation, et éventuellement à identifier des problématiques sous-jacentes pouvant mener à des orientations spécifiques vers des structures d'accompagnement plus adaptées.

Quelle évaluation pouvons-nous faire de ce dispositif ?

Plusieurs mois après la mesure de responsabilisation, on note peu de récurrence de la part des élèves. La réussite s'évalue également dans le lien qu'ils ont pu construire avec l'un des acteurs de terrain rencontrés pendant la mesure (agents municipaux, PAEJ, association ou encore structures de soin). Certains élèves reviennent me voir dans le cadre de consultations libres.

¹ Dans ce jeu les enfants sont amenés à jouer les rôles de la victime, de l'agresseur et du témoin à partir d'un scénario qu'ils ont préalablement proposé. De cette manière, ils prennent conscience de ce que l'on peut vivre à travers ces différentes postures.

² Dans le sens des stratégies de « coping » (« faire face ») développées par Lazarus et Folkman.

Il me semble que la notion de respect se co-construit dans la relation qui se tisse au sein de la mesure de responsabilisation. Et dans ce travail de restauration, les notions de responsabilisation, d'empathie ou de stratégies d'ajustement sont des outils essentiels.

Bibliographie

Debarbieux, É. (2018). *L'impasse de la punition à l'école*. Paris, Armand Colin.

Lazarus, R.-S. & Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York, Springer Publishing Company.

Tisseron, S. (2011). *Le jeu des trois figures*. Paris, Fabert.